

Répartition des contrats doctoraux UT3
pour la rentrée 2021

Commission de la recherche du conseil académique
du 8 juillet 2021
Délibération 2021/07/CR-029

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2020/12/CA-100 du conseil d'administration en date du 14 décembre 2020 qui fixe le montant de l'enveloppe recherche pour 2021 ;

Vu la délibération 2020/11/CR-041 de la commission de la recherche du 12 novembre 2020 fixant la répartition de l'enveloppe recherche 2021 ;

Après en avoir délibéré les membres de la Commission de la recherche adoptent la répartition des 121 contrats doctoraux financés par UT3 pour la rentrée 2021, conformément au tableau ci-dessous :

ED	2021												TOTAL
	AA	ALLPHA	BSB	CLESCO	GEETS	MEGEP	MITT	SDM	SDU2E	SEVAB	SYS	TESC	
CDU part UT3 répartition STS (indicatif)					8	7	17	15	17	10	4		78
CDU part UT3 hors répartition STS			22										22
CDU pour SHS		1		2									3
ADI													5
Handicap													1
EUR			1		0,5		2,5		2	2			8
Relations internationales								1					1
Soutien création équipe junior								1				1	2
Défis Région								1					1
TOTAL CD UT3	0	1	23	2	8,5	7	20	18	19	12	4	1	121

Toulouse, le 9 juillet 2021



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0